



Protection du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo

Volume 4, numéro 1, Mai 2019



Une partie de l'aire de nidification de la grue blanche dans le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo.



Déjeuner et apprentissage au camp Dog, delta des rivières de la Paix et Athabasca (Visite sur le terrain du groupe de travail sur les débits écologiques et l'hydrologie [DEH], le 1er août 2018)

LES VALEURS UNIVERSELLES EXCEPTIONNELLES DU PNWB

Le parc national Wood Buffalo (PNWB) possède des caractéristiques naturelles particulières qui sont importantes à l'échelle mondiale.

Ces caractéristiques clés sont connues sous le nom de valeurs du patrimoine mondial du parc, ou de « valeur universelle exceptionnelle » (VUE). Ce sont ces valeurs qui ont mené à l'inscription du parc sur la Liste du patrimoine mondial en 1983 :

- Grandes concentrations d'animaux sauvages d'importance mondiale et phénomènes naturels rares et incomparables que sont le grand delta intérieur, les plaines salées et les karsts gypseux;
- Le seul habitat de reproduction au monde pour la grue blanche en voie de disparition. La taille du parc, des écosystèmes complets et les mesures de protection sont essentiels à la conservation des grues;
- L'exemple le plus complet sur le plan écologique et le plus important de tout l'écosystème des grandes plaines et prairies boréales d'Amérique du Nord.

Ce Plan d'action donne suite à une décision du Comité du patrimoine mondial (2017) demandant que des mesures soient prises pour protéger ces valeurs du patrimoine mondial. Par conséquent, le Plan d'action se concentre particulièrement sur ces caractéristiques naturelles.

La gestion globale du parc continue d'être guidée par le plan directeur du parc, qui intégrera les aspects connexes du Plan d'action.

Un effort d'équipe soutenu a façonné le Plan d'action – Merci!

Depuis le printemps 2018, Parcs Canada et ses partenaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) travaillent avec les collectivités et les intervenants autochtones pour élaborer un plan d'action qui appuie la protection des valeurs du patrimoine mondial du parc. Le Plan d'action (comprenant plus de 140 mesures réparties dans sept thèmes) a été soumis au Centre du patrimoine mondial le 1er février 2019.

L'élaboration du Plan d'action s'est déroulée parallèlement à d'autres initiatives importantes liées à la protection des valeurs du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo, comme l'examen de la législation fédérale en matière d'évaluation environnementale, l'évaluation environnementale du projet de mine de sables bitumineux Frontier par une commission d'examen conjoint, l'achèvement du Programme de rétablissement du bison des bois et la création officielle de nouvelles aires protégées adjacentes au parc national Wood Buffalo par le gouvernement albertain, entre autres.

Parcs Canada et ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux tiennent à remercier tous les partenaires et les intervenants qui ont contribué à ces processus et à l'élaboration du Plan d'action. Un merci tout spécial aux collectivités autochtones qui ont pris le temps de nous rencontrer et qui ont contribué directement au Plan d'action définitif. Bien entendu, ce jalon ne fait que conclure l'élaboration du Plan d'action. Les premiers engagements de mise en œuvre ont déjà été pris et maintenant, « le vrai travail commence »!

Ce numéro du bulletin fournit aux partenaires et aux intervenants un résumé du processus de mobilisation du Plan d'action, en diffusant les questions clés entendues par Parcs Canada et ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux de la part de ceux qui ont commenté l'ébauche du Plan d'action.

À propos de ce bulletin –

Ce bulletin vise à renseigner les intervenants et les partenaires du PNWB sur les mesures prises par Parcs Canada et le gouvernement du Canada, en collaboration avec les groupes autochtones, d'autres partenaires gouvernementaux et des intervenants, pour répondre aux demandes du Comité du patrimoine mondial. Pour obtenir des détails supplémentaires sur les valeurs universelles exceptionnelles du PNWB et la mission de suivi réactif, consultez le site Web du parc : http://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/nt/woodbuffalo/info/SEA_EES



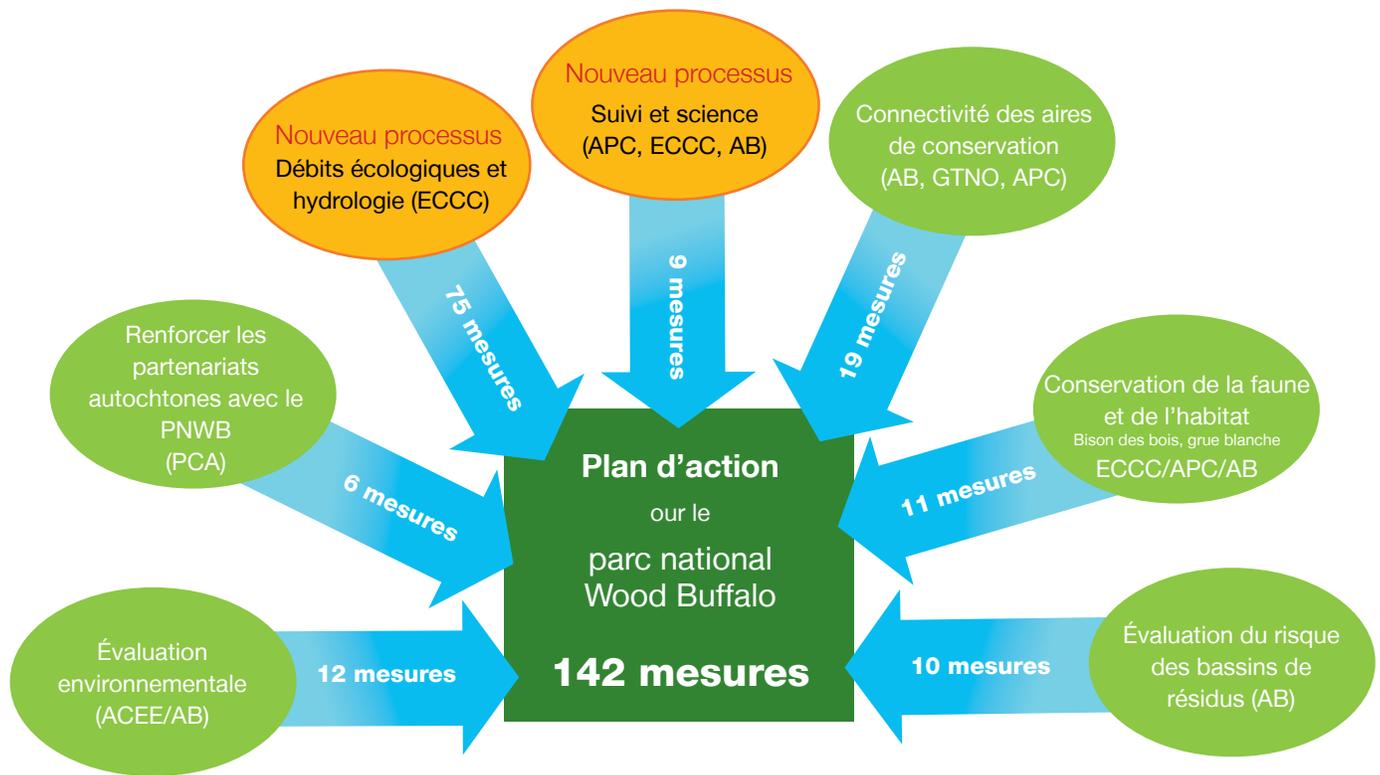


Figure 1 : Thèmes du plan d'action, avec les responsables gouvernementaux et le nombre de mesures cernées par thème. Les responsables gouvernementaux font participer les autres ordres de gouvernement, les collectivités autochtones et d'autres partenaires et intervenants à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures thématiques (AB = gouvernement de l'Alberta, ACEE = Agence canadienne d'évaluation environnementale, ECCC = Environnement et Changement climatique Canada, GTNO = gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, APC = Agence Parcs Canada).

Traverse du lac Mamawi dans le delta des rivières de la Paix et Athabasca (excursion du groupe de travail DEH, le 1er août 2018)



Pleins feux sur l'eau

L'eau dans le delta des rivières de la Paix et Athabasca a été un élément clé du processus du Plan d'action. L'importance de l'eau, la complexité des débits d'eau et les questions de gestion dans le delta sont prises en compte dans le Plan d'action final. Plus de la moitié des 142 mesures s'inscrivent dans le thème « Débits écologiques et hydrologie (DEH) ». Puisqu'il n'existait aucun processus pour aborder ce thème, un groupe de travail intergouvernemental a été mis sur pied et convoqué par Environnement et Changement climatique Canada.

Ce groupe de travail DEH comprenait des représentants des onze partenaires autochtones du PNWB, des gouvernements de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, de BC Hydro, de Parcs Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada. Ensemble, dans le cadre d'une série d'ateliers et de rencontres tout au long de l'année 2018 à Edmonton et sur le terrain de Fort Chipewyan, ce groupe de travail a élaboré les 75 mesures de HDE visant à faire progresser les trois grands résultats escomptés pour le réseau du delta Paix-Athabasca (DPA) :

1. Intégrité écologique et hydrologique;
2. Exercice des droits ancestraux et issus de traités;
3. Processus décisionnel éclairé.

Ces mesures comprennent ce qui suit :

- établir des partenariats efficaces entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones pour guider et orienter les mesures de gestion vers l'atteinte des résultats désirés;
- améliorer la communication grâce à un partage transparent et accessible des connaissances et des données;
- établir des objectifs clairs et mesurables pour les secteurs importants du DPA et du parc dans son ensemble;
- élaborer des protocoles clairs de communication et de surveillance pour s'assurer que les mesures prises donnent les résultats escomptés,
- s'efforcer de prendre des mesures concrètes et précoces sur le terrain.

Pour l'avenir, le groupe de travail DEH est en train d'élaborer un processus de coordination et d'orientation de ces mesures et appuie la mise en œuvre rapide de bon nombre d'entre elles.



Bison des bois au poste Sweetgrass.

GROUPES DE TRAVAIL

Les onze collectivités autochtones qui travaillent régulièrement avec le PNWB ont participé à des groupes de travail thématiques qui ont contribué à l'élaboration du Plan d'action.

Les deux thèmes de grande importance étaient « Renforcer les partenariats autochtones avec le PNWB » et « Débits écologiques et hydrologie ».

Des efforts de collaboration sur les partenariats autochtones ont été déployés par l'entremise du Comité de gestion coopérative du PNWB et de réunions bilatérales. Tout en travaillant à l'amélioration de la gestion coopérative du parc, ces réunions ont permis de cerner certains défis permanents ainsi que certaines priorités communes, qui sont pris en compte dans le Plan d'action.

Les efforts intergouvernementaux visant à résoudre les problèmes hydrologiques complexes du DPA sont coordonnés par l'entremise du groupe de travail DEH établi par Environnement et Changement climatique Canada.

La mise en œuvre des mesures déterminées par ce groupe de travail a déjà commencé à soutenir l'intégrité écologique du delta tout en appuyant les collectivités autochtones qui dépendent du delta pour maintenir leur mode de vie.

Le besoin d'un groupe de travail axé sur le thème « Suivi et science » a également été cerné et sera mis en avant en 2019 dans le but de produire un programme intégré de recherche et de suivi pour le delta.

En plus des groupes de travail et d'autres réunions propres à l'élaboration du Plan d'action, les valeurs du patrimoine mondial du PNWB ont été prises en compte dans des initiatives connexes, y compris le processus d'évaluation environnementale de la mine proposée de sables bitumineux Frontier, la mise en œuvre des mesures de rétablissement du bison des bois et le Programme de surveillance des sables bitumineux.

Examen du Plan d'action mené par les Autochtones et le public– « Ce que nous avons entendu »

À l'automne 2018, Parcs Canada et le gouvernement de l'Alberta ont entrepris un vaste processus d'examen en sollicitant des commentaires sur l'ébauche du Plan d'action auprès des Autochtones et du public. Le Plan d'action définitif incorpore la précieuse rétroaction reçue dans le cadre de ce processus de mobilisation et en tient compte. Par conséquent, il reflète mieux les points de vue des Autochtones, des intervenants et du public.

Examen de l'ébauche préliminaire du Plan d'action par les Autochtones

En octobre 2018, Parcs Canada a rencontré des partenaires autochtones pour examiner une première ébauche du Plan d'action. Les cinq principaux domaines de rétroaction suivants sont ressortis de ces discussions en personne et ont eu une influence directe sur le plan définitif et sa mise en œuvre continue :

- Les cadres de gestion environnementale existants dans la région du cours inférieur de l'Athabasca (qui n'ont pas été conçus à l'origine pour tenir compte des valeurs du patrimoine mondial du PNWB) pourraient ne pas être suffisants pour répondre aux demandes du Comité du patrimoine mondial, et doivent mieux comprendre la représentation autochtone dans les activités de gouvernance, de mise en œuvre et de suivi;
- Il faut mettre davantage l'accent sur les modes de vie autochtones et la réconciliation;
- L'importance des mesures liées à la participation communautaire, au partage des données et à l'amélioration des communications doit être accrue;
- Le Plan d'action devrait être rédigé et mis en œuvre dans le contexte de l'ensemble du parc, afin qu'il soit clair que les questions de gestion liées aux autres espèces et aux autres secteurs du PNWB demeurent une priorité;
- Le Plan d'action tirerait parti d'un point de vue plus global, en démontrant toujours les liens entre les différents thèmes.

Les partenaires autochtones ont suggéré que le rétablissement d'un régime de débit saisonnier plus naturel devrait être une priorité en ce qui concerne la gestion de l'eau dans le DPA en construisant davantage de dispositifs de contrôle de l'eau dans le delta (bien que les deux puissent être nécessaires). Les partenaires autochtones ont souligné que l'accent devrait être mis sur l'obtention d'un régime naturel de débits d'eau, car si les crues reviennent dans le

DPA, certaines autres mesures ne seront peut-être pas nécessaires.

Il a également été souligné que les processus liés à la création de nouvelles aires protégées doivent impliquer les collectivités autochtones, respecter le savoir autochtone et évaluer les incidences sur les modes de vie autochtones.

Rétroaction reçue au cours de la période de consultation publique

Une ébauche définitive du Plan d'action, comprenant l'apport des groupes autochtones, a été produite pour une période de consultation publique de trois semaines, du 19 novembre au 10 décembre 2018.

Tout au long de la consultation publique, Parcs Canada a entendu dire que la gestion du parc national Wood Buffalo est importante et que l'intégrité écologique du parc est une priorité clé. Le Plan d'action, qui est axé sur les valeurs du patrimoine mondial du parc, reconnaît l'importance de l'intégrité écologique du parc ainsi que l'importance culturelle des terres et des ressources du parc pour les Autochtones de la région. Le plan directeur du parc, qui sera renouvelé au cours des prochaines années, continue de définir l'orientation générale de la gestion du parc.

De plus, les partenaires et les intervenants autochtones ont fait part à Parcs Canada de l'importance de s'assurer que les valeurs du patrimoine mondial du parc sont protégées par des mesures qui favorisent une meilleure connectivité des écosystèmes et des espèces, en particulier à la frontière sud du parc national Wood Buffalo où les pressions du développement sont les plus fortes. Tous les intervenants ont mentionné la nécessité d'établir de solides relations de collaboration avec les partenaires autochtones, les autres ordres de gouvernement et les autres intervenants pour appuyer la mise en œuvre des mesures du Plan d'action. De nombreux partenaires et intervenants autochtones ont soulevé des questions liées aux processus d'évaluation des impacts environnementaux, y compris l'évaluation environnementale précédente du projet du Site C.

Après la période d'examen public, l'Alberta a tenu des séances de mobilisation pour travailler directement avec les collectivités métisses et des Premières Nations de la région du cours inférieur de l'Athabasca afin de préciser les contributions de l'Alberta au Plan d'action. Le contenu révisé de l'Alberta harmonise mieux les engagements nouveaux et existants en matière de cadre de gestion environnementale dans le Plan d'action, y compris les engagements relatifs à l'établissement et à la gestion concertée de nouvelles aires de conservation adjacentes au parc national Wood Buffalo.

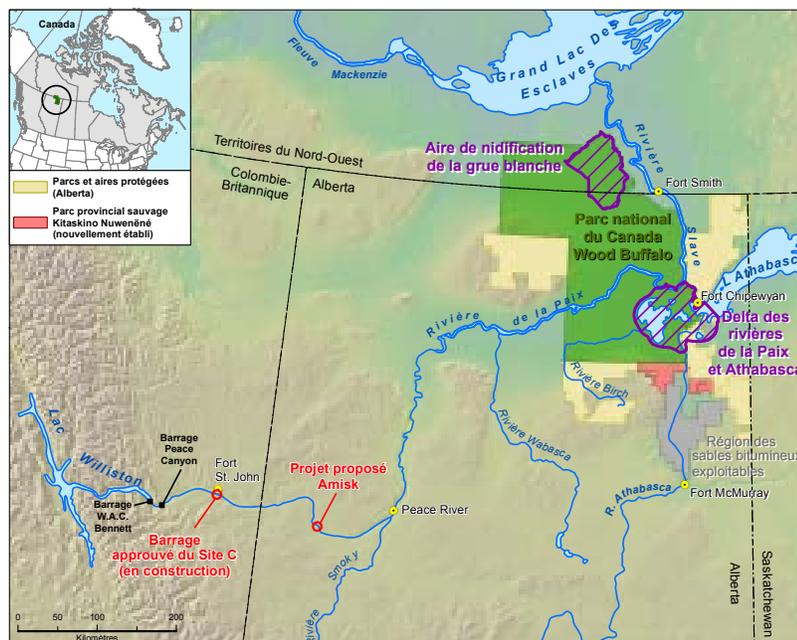
Coopération intergouvernementale

orsque les partenaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont commencé à collaborer à l'élaboration du Plan d'action, ils ont convenu d'utiliser le plus judicieusement possible les processus de gestion existants pour répondre aux besoins du Plan d'action, tout en reconnaissant que de nouveaux processus ou groupes de travail sont requis pour aborder des domaines particuliers (p. ex. Débits écologiques et hydrologie). Parmi les exemples de processus existants, mentionnons le Comité de gestion coopérative du PNWB, la planification du rétablissement des espèces en péril (grue blanche et bison des bois) et les initiatives de gestion de l'utilisation des terres de la province de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

Étant donné que la majeure partie du PNWB se trouve en Alberta, les processus et les cadres de gestion dirigés par le gouvernement de l'Alberta jouent un rôle important dans le Plan d'action. Grâce à sa collaboration continue avec les collectivités métisses et des Premières Nations de la région du cours inférieur de l'Athabasca, le gouvernement de l'Alberta a pris des engagements importants à l'appui de la protection des valeurs du patrimoine mondial du PNWB.

Les contributions de l'Alberta au Plan d'action comprennent de nouvelles mesures liées à la gestion des bassins de résidus et à l'évaluation des risques, à l'évaluation des débits écologiques et à la gestion des quantités d'eau, au suivi et à la science ainsi qu'à la protection et à la gestion des troupeaux de bisons des bois de Ronald Lake. De plus, les gouvernements de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest ont mis en place des processus liés à la création d'aires protégées adjacentes au parc national Wood Buffalo.

Au cours de l'élaboration du Plan d'action, l'Alberta a annoncé plusieurs nouvelles aires protégées qui serviront de zone tampon pour aider à protéger les valeurs du patrimoine mondial du PNWB. Plusieurs parcs provinciaux adjacents ont été établis dans la région du cours inférieur de l'Athabasca en mai 2018. Le parc provincial sauvage Kitaskino Nuwenéné, situé directement au sud du parc national Wood Buffalo, a été créé en mars 2019 grâce à une étroite collaboration avec l'industrie et les groupes autochtones. De plus amples renseignements sur les aires protégées de l'Alberta sont accessibles sur le site Web www.albertaparks.ca.



What Happens Next?

Le Plan d'action a été présenté au Centre du patrimoine mondial le 1er février 2019. Il sera examiné par le Comité du patrimoine mondial au cours de sa prochaine réunion annuelle à Bakou, en Azerbaïdjan, du 30 juin au 10 juillet 2019. Lors de cette réunion, le Comité du patrimoine mondial devrait adopter une décision sur l'état de conservation du parc national Wood Buffalo.

Le gouvernement du Canada continuera de travailler avec des partenaires pour appuyer la mise en œuvre rapide et continue des mesures énoncées dans le Plan d'action.

Le Plan d'action sera régulièrement mis à jour et révisé pour répondre aux nouveaux renseignements, à l'évolution de la situation et aux nouveaux enjeux. Un premier examen de la mise en œuvre du Plan d'action aura lieu en 2021 et sera dirigé par Parcs Canada en collaboration avec ses partenaires. Alors que la mise en œuvre du Plan d'action guidera la gestion globale du parc, on s'attend à ce que les périodes subséquentes d'examen du Plan d'action soient harmonisées pour appuyer les examens du plan directeur du parc national Wood Buffalo, qui devraient avoir lieu tous les cinq ans.



La rivière de la Paix dans le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo.

Nous joindre

Parc national Wood Buffalo
149, chemin McDougal
C. P. 750
Fort Smith (TNO)

Téléphone : 867-872-7960
Télocopieur : 867-872-3910
Courriel :
cam.zimmer@pc.gc.ca

Visitez notre site Web :
<http://www.pc.gc.ca/fr/pn-np/nt/woodbuffalo>

